

ARCHIVES

Sortie Interdite

129

MF

F

REMARQUES SUR LA FLORE ET LA VEGETATION
DE LA FORET SUBMONTAGNARDE HUMIDE
EN GUYANE FRANCAISE

J.-J. de GRANVILLE

INTRODUCTION

Les études menées par l'ORSTOM en Guyane depuis plus de 25 ans ainsi que les nombreuses missions de prospection et d'inventaire effectuées dans les massifs montagneux de l'intérieur ont permis de mettre en évidence un changement progressif de la flore et de la végétation au dessus d'une limite altitudinale voisine de 500 mètres.

Dans la région des Guyanes, trois types de formations géomorphologiques bien distinctes présentent des reliefs dépassant cette altitude :

1. Les formations dites "du Roraima" ou "Guyana Highland" qui sont les plus élevées (jusqu'à 2800 m), recélant une flore très originale, sont des sommets tabulaires gréseux bordés de hautes falaises. On les rencontre au Venezuela, en Guyana, dans le Nord du Brésil, un peu au Surinam (Tafelberg) mais n'existent pas en Guyane française.
2. Les inselbergs, sur socle cristallin, forment des dômes et parfois de véritables "pains de sucre" aux pentes abruptes qui émergent de la forêt dense. Nombreux dans la pénélaine méridionale de Guyane, peu nombreux, toutefois,

Fonds Documentaire ORSTOM



010009327

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: Bx 9327

Ex: 1



5612

dépassent l'altitude de 500 mètres. Ces derniers se trouvent dans le Massif des Emérillons et aux Monts Bakra au Nord du Sommet Tabulaire et surtout dans le Sud-Ouest (région dite des "Tumuc-Humac") où certains dépassent même 700 mètres (Massif du Mitaraka, Toukouchipann, Sommet en Cloche, Pic Coudreau). Notons également le Mont Saint Marcel, dans le Sud-Est. En raison de leur faible étendue, les inselbergs ne retiennent généralement pas les nuages et ne sont pas soumis à des pluies de convection. Par ailleurs les sols y sont très minces, voire absents sur les pentes les plus fortes. Aussi la végétation y est-elle basse, discontinue et de caractère xérophile ("savanes-roches", fourrés isolés, forêt basse). La flore présente de nombreux éléments communs avec celle des savanes cotières et des rochers des sauts sur les cours d'eau. Sur les pitons les plus élevés, on note parfois des affinités floristiques avec les formations du Roraima et avec le Sud du Brésil.

3. Les plateaux Tabulaires sur roches basiques (gabbros et laves "paramacca") forment d'importants massifs aux pentes douces protégés de l'érosion par une épaisse cuirasse latéritique sommitale. C'est à ce groupe qu'appartiennent les sommets les plus élevés de la Guyane (600 à 900 mètres). Ces derniers sont plus particulièrement développés dans le centre - Ouest, unité géomorphologique qu'il est convenu d'appeler "Chaîne Inini-Camopi". Ce sont les Montagnes de la Trinité, le Massif du Décou-Décou et la Montagne Lucifer, la Montagne Gaa Caba, les Monts Cottica, les Monts Bellevue de Maripasoula, les Monts Atachi - Bacca, la Montagne Massialine, les Monts Bellevue de l'Inini, les Monts Galbao, les Monts Belvédère et le Sommet Tabulaire. Contrairement aux inselbergs, leur végétation est exclusivement forestière et très hygrophile (forêt à nuages). Aussi, seul ce type de relief retiendra notre attention dans l'étude qui suit.

DESCRIPTION DE LA VEGETATION

La quasi totalité des plateaux tabulaires présente la même morphologie : un plateau sommital d'importance très variable, parfois réduit à une simple crête, sur le pourtour duquel rayonnent les "criques" (ou hautes rivières) entaillant de profonds thalwegs les longues pentes du massifs.

1. Les pentes, généralement peu abruptes et régulières, sont couvertes de sols épais et riches, fortement argileux, favorisant l'épanouissement d'une forêt particulièrement haute et majestueuse, bien structurée, dont les arbres les plus élevés atteignent fréquemment une cinquantaine de mètres. Les futs sont massifs, la voûte est jointive et le sous bois peu dense. Sur ce type de végétation l'influence de l'altitude ne se fait sentir que par la persistance des brouillards d'autant plus importants et jusqu'à une heure plus avancée de la journée que l'altitude augmente. Pendant la saison des pluies, au dessus de 700 mètres, la forêt peut rester enveloppée dans le brouillard plusieurs jours de suite. Ce dernier a pour effet de favoriser la prolifération d'épiphytes dans la voûte, mais pas dans le sous-bois où l'éclaircissement reste relativement faible.

Le haut des pentes, juste en contrebas de la cuirasse sommitale, est une zone où les arbres sont beaucoup plus destabilisés en raison du vent, des précipitations et du démantèlement de la cuirasse sur ses bords. Aussi la végétation y est-elle moins bien structurée et les chablis plus nombreux. De ce fait, dans les endroits bien éclairées, on note l'abondance exceptionnelle des épiphytes vasculaires et des mousses jusqu'au niveau du sol, les brouillards ayant un double rôle de diffraction de la lumière rendue plus uniforme en sous-bois et de maintien d'une hygrométrie excessivement élevée génératrice de précipitations occultes.

D'après nos observations, c'est au sommet des versants sous-le-vent que les brouillards sont les plus abondants, denses et persistants et que la "forêt à nuages" a son aspect le plus caractéristique : quelques grands arbres dont les branches dégouttent presque en permanence bordent de vastes zones de chablis et d'amas de lianes enveloppées, ainsi que toutes les basses branches, d'épais manchons de mousses qui, souvent aussi, pendent et forment de véritables draperies couvertes de rosée. Parmi ces mousses, on note un grand nombre d'épi-phytes vasculaires en particulier des fougères, des orchidées, des Bromeliaceae, des Araceae et des Gesneriaceae.

2. Les thalwegs ou "têtes de criques" constituent des micromilieus particuliers car plus humides encore et abrités du vent. Les petits cours d'eau prenant naissance en contrebas de la cuirasse sommitale forment dans leurs cours supérieur des vallées en V noyées dans le brouillard, aux pentes argileuses très glissantes et au lit jonché de gravillons latéritiques. C'est, par excellence, le domaine des fougères, notamment des fougères arborescentes, ainsi que de certains petits palmiers du sous-bois aux feuilles entières, bifides à l'apex, endémiques des altitudes moyennes. Ils y poussent parfois en grand nombre et confèrent à ce biotope sa physionomie caractéristique. Plus en aval, les ruisseaux forment des torrents d'eau limpide descendant parmi les blocs de latérite où poussent un certain nombre de plantes saxicoles, éclaboussés en permanence (Araceae et Cyclanthaceae en particulier). A ce niveau, les vallées sont particulièrement encaissées et bordées souvent, le long de la rive concave des méandres, de falaises argileuses recélant une florule particulière riche en ptéridophytes.
3. Le plateau sommital est occupé par une forêt d'aspect et de composition extrêmement variable selon l'épaisseur du sol mais également soumise au régime des brouillards comme celle des hauts de pente, du moins en début de journée et pendant les pluies.

Dans, les cas les plus favorables, la forêt peut être élevée et comporter de grands arbres mais elle est rarement aussi belle et bien structurée que sur les pentes en raison du vent qui souffle avec beaucoup plus d'intensité que dans la plaine et provoque de nombreuses chutes d'arbres, surtout pendant la saison des pluies où les sols sont détrempés. Mais le plus souvent, les sols sont très minces et la cuirasse latéritique affleure ne permettant l'enracinement de grands arbres isolés que dans quelques fissures. Aussi la forêt est elle généralement basse et broussailleuse, très riche en lianes et en arbustes qui ne facilitent pas la progression dans le sous-bois. Sauf dans les sites les plus exposés au vent, les mousses et les épiphytes abondent comme dans le haut des pentes, aussi bien sur les troncs et les branches basses que sur les petits blocs de latérite qui jonchent le sol, beaucoup d'espèces pouvant être indistinctement épiphytes ou saxicoles. La cuirasse, généralement imperméable, favorise l'existence dans le sous-bois de mares temporaires, voire permanentes, qui constituent, avec les citernes des rosettes de feuilles des Bromeliaceae, d'intéressants milieux pour les Batraciens.

Enfin, dans beaucoup de massifs, la cuirasse se démantèle progressivement sur les bords du plateau formant de profondes crevasses, d'énormes blocs de latérite et des falaises verticales, plutôt sèches, dont la florule reste pauvre et assez peu originale (Gesneriaceae, fougères).

REMARQUES SUR LA FLORE

Compte tenu des altitudes qui restent relativement modestes en comparaison de celles des formations du Roraima, la flore ne recèle qu'un nombre limité de plantes endémiques. La plupart des espèces existe donc aussi dans les plaines mais la flore est très souvent appauvrie par rapport à ces dernières : certaines ne poussent plus aux altitudes moyennes, d'autres au contraire, disséminées en plaine, sont favorisées ici et se retrouvent dans ces massifs en populations denses. Parmi les grands arbres, par exemple, les essences à latex semblent relativement abondantes. La forêt sommitale, surtout lorsqu'elle est basse et broussailleuse, est une forêt à Myrtaceae et Myrsinaceae. Les Rubiaceae des genres Psychotria et Faramea sont richement représentées dans le sous-bois et certaines Melastomaceae comme Leandra agrestis et Leandra divaricata forment, par endroits, des strates uniformes monospécifiques. Cordia nodosa (Borraginaceae) occupe de petites clairières dépourvues d'autres arbrisseaux. Borreria alata forme dans certain massifs, de véritables tapis dans le sous-bois etc..... Bien entendu, les groupes comportant des espèces épiphytes prennent une place particulièrement importante ici : mousses, fougères, mais aussi Bromeliaceae, Orchidaceae, Araceae, Gesneriaceae, Begoniaceae, Ericaceae, Piperaceae. Vriesia splendens (Bromeliaceae), peu répandu aux basses altitudes, est abondant dans la forêt sommitale sur les branches basses mais aussi sur le sol où il constitue parfois des ensembles spectaculaires par ses rosettes de feuilles rayées transversalement de violet foncé.

Certaines espèces, cependant, sont strictement endémiques de la forêt submontagnarde et même de certains massifs comme Psychotria galbaoensis, Psychotria urceolata, Psychotria lateralis (Rubiaceae) dans le sous-bois, Dicranopygium pygmaeum (Cyclanthaceae) sur les blocs de latérite des torrents, la fougère Danaea moritziana sur les falaises argileuses bordant les criques, les

palmiers Geonoma trigloch et Geonoma euspatha dans les hautes vallées.

Enfin, l'étude des espèces endémiques et des espèces rares inféodées exclusivement aux altitudes supérieures à 500 mètres montre que la flore sub-montagnarde forestière humide de Guyane présente des affinités avec celle des différents reliefs du pourtour du Bassin Amazonien, en particulier des contreforts andins.
